

Procès-verbal de l'assemblée générale du GRMHST 26 janvier 2011, à l'HETB-TI à Bienne

1. Accueil, appel et nomination des scrutateurs

Il est 10 h 10, le président Horacio Herrera ouvre la séance en saluant tous les membres présents.

Le secrétaire donne connaissance de la liste des membres excusés.

La liste de présence montre que 30 personnes prennent part à l'assemblée générale.

Il est décompté 12 membres collectifs et 18 membres individuels, qui représentent ensemble 42 voix

L'ordre du jour est accepté sans modification.

Les scrutateurs sont désignés, il s'agit de M. Jean-François André et Marcel-André Boillat

Le président rappelle les décès de M. H.-P. Schlatter, membre et président de Suissepro ainsi que de M. Georges Maulaz, membre d'honneur, ancien président du Groupement et demande à l'assemblée d'observer quelques instants de silence pour honorer leur mémoire.

2. Lecture du procès-verbal

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée, celui-ci a été publié sur le site Internet. Il est adopté sans modification et à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 Rapport du président

Le président présente son rapport dans lequel il indique le nombre des réunions tenues par le comité ainsi que les activités mises sur pied par le GRMHST :

- La séance à thème du 24 juin à Neuchâtel « Santé au travail-santé publique frontière ou interface »
- La journée de présentation de cas du 7 octobre à Martigny

Il relate aussi les faits de :

- L'introduction de notre nouveau logo ;
- L'impression et la diffusion de la nouvelle plaquette
- La mise à jour sous un nouvel habit de notre site.

Outre ces activités, le président a participé aux séances des présidents et des délégués de Suissepro, qui a accepté en son sein les infirmières du travail ainsi que les psychologues du travail.

Il a pris part aussi à une séance avec la SUVA.

Il remarque que ces activités n'ont pu se bien dérouler que grâce à un engagement actif des membres du comité. Il les remercie pour leurs idées, leur créativité, leur dévouement et leur amitié.

3.2 Rapport du secrétaire

Comme il est de coutume, le secrétaire porte à la connaissance de l'assemblée, l'état des membres de notre groupement au 31.12.2010

A cette date, le GRMHST comptait

86	membres collectifs
139	membres individuels
5	membres d'honneur

soit au total **230 membres**.

Admissions :

4 nouveaux membres individuels et 1 collectif ont été admis durant l'année 2010.

Démissions, décès :

2 membres, collectifs ont démissionné.

2 membres individuels ont démissionné et un membre décédé.

1 membre d'honneur suite à un décès

Nous poursuivons la mise à l'écart de membres mauvais payeurs qui seront cette année « gelés » puis radiés sans nouvelles ou contact de leur part à la fin 2011.

Activités :

Il relate le nombre des participants à chacune des activités, soit

- Assemblée générale 2010 à Bulle, 47 personnes,
- Séance à thème 24 juin 2010 à Neuchâtel, 72 personnes
- Séance de présentation des cas à Martigny, 57 personnes

3.3 Rapport du trésorier

Pierre-André Girardin secrétaire trésorier, présente les comptes.

L'année 2010 s'est terminée par un bénéfice de CHF 5733.06 et la fortune s'élève au 31.12.2010 à CHF 64656.49.

Tous les détails sont présentés dans une projection.

3.4. Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs des comptes Michel Berode et Daniel Ramaciotti étant excusés, Paul Madelaine donne lecture de leur rapport.

Il indique que les rapporteurs ont vérifié minutieusement les dits comptes et les ont trouvés parfaitement tenus.

Ils font remarquer l'exactitude des comptes et suggèrent à l'assemblée d'accepter ceux-ci et d'en donner décharge au trésorier de même d'approuver le rapport des vérificateurs et de leur donner décharge.

4. Adoption des rapports.

Les rapports du président, du secrétaire trésorier et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité et par applaudissements.

5. Réaménagement du comité et désignation d'une vice-présidente.

Le comité s'est quelque peu remanié en particulier en désignant une vice-présidente en la personne de **Vera Bustamante**. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et par acclamations.

6. Fixation des cotisations:

Au vu de la bonne santé des comptes du Groupement, le comité propose de laisser inchangé le montant des cotisations pour 2011 ; pour rappel :

membre collectif CHF 100.-

membre individuel CHF 50.-

La proposition est acceptée à l'unanimité

7. Programme d'activité 2011

Le comité propose le programme d'activités suivant :

- Les Journées Franco-Suisses à Fribourg les 16 et 17 juin
- le 6 octobre, journée de présentation de cas.
- le 25 janvier 2012, assemblée générale.

Il n'y aura pas cette année de journée à thème eu égard à l'organisation des JFS qui nécessite de mobiliser toutes les ressources du comité à cette occasion

Ce programme ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté à l'unanimité

8. Divers et propositions individuelles

Une lettre du SECO, nous est parvenue, nous demandant suite à une réorganisation de ses services, le remplacement de Fabrice Sauthier par Hans Koenig comme représentant du SECO.

Le comité après examen propose la réponse suivante à cette demande :

- Les membres du comité sont élus en assemblée générale tous les deux ans (prochaine élection en 2012)
- Le comité du groupement a de tout temps eu en son sein des membres issus des inspections du travail, du SECO de la SUVA etc. toutefois, la notion de représentant de ces institutions n'a jamais existé.
- Fabrice Sauthier est membre du comité à titre personnel, bien que membre au travers du statut de membre collectif du SECO. Il pourra s'il le souhaite et si son employeur lui en laisse la possibilité rester dans le comité.
- Le comité ne s'oppose aucunement à la candidature de Hans König lors de la prochaine assemblée.

Il est débattu à propos de cette demande et de la réponse proposée. Les points de vue suivants sont exprimés :

- *Paul Madelaine* indique que depuis 1954, année de la fondation du groupement des membres de la SUVA et des inspections cantonales et fédérale font partie du comité.
- *John Fénix* trouve que nous ne devons, pas afin de conserver notre indépendance, accepter d'ingérence d'organes officiels.
- *Marcel-André Boillat* souhaite une collaboration du SECO et non une représentation.
- *MM Sellie, Rappaz, König* sont d'accord avec la position du comité tout en souhaitant une modification de nos statuts en vue de clarifier cette situation.

Le comité prend en considération les différentes remarques et transmettra sa réponse prochainement au SECO

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, le président clôt l'assemblée générale 2010, il est 11 heures 20.

Le secrétaire trésorier

P.-A. Girardin

L'assemblée est ensuite conviée à un apéritif à la buvette de l'école d'ingénieur puis après un repas et un transfert en bus à la visite du DTC (Dynamic Test Center) durant laquelle nous avons pu découvrir les techniques de pointes utilisées dans la prévention des accidents et la minimisations des conséquences de ceux-ci dans la technique automobile.